

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,

Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVAUD, GODFROY, et M^{lle} NIVERLET, libraires;

A PARIS,

Office de Publicité Départementale (Isid. FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, Correspondance générale (HAYAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'été, 1^{er} juin.)

Départs de Saumur pour Nantes.

6 heures 49 minut. soir,	Omnibus.
4 — 32 — —	Express.
4 — 1 — —	matin, Express-Poste.
10 — 28 — —	Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

8 heures 2 minut. matin, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.

9 heures 50 minut. matin,	Express.
11 — 51 — —	Omnibus.
6 — 6 — —	soir, Omnibus.
9 — 23 — —	Direct-Poste.

Départ de Saumur pour Tours.

7 heures 27 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. »	Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 »	— 13 »
Trois mois, — 5 25	— 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés, ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

On lit dans l'Univers :

Nous recevons des lettres de Constantinople du 28 et du 29 juillet. Voici ces lettres. On se rappelle qu'une dépêche télégraphique du 31 juillet a annoncé qu'un changement de ministère venait d'avoir lieu à Constantinople. On trouvera plus loin une dépêche de Vienne, du 6, donnant des nouvelles de Constantinople du 5 août, et annonçant que M. Thouvenel a retiré son pavillon :

Constantinople, ce 27 juillet.

M. Thouvenel a adressé à la Porte une protestation sous forme d'instruction au premier drogman de l'ambassade. Dans cet acte, le représentant de la France constate la conduite déloyale du ministère ottoman, à son égard, dans les dernières négociations au sujet des élections de la Moldavie; il résume les divers incidents de la semaine, récapitule les motifs qui l'ont empêché d'accepter la conférence proposée, fait ressortir tout ce que la manière d'agir de ses collègues d'Angleterre et d'Autriche a eu d'inconvenant et de peu conforme aux règles et usages diplomatiques, proteste contre leur ingérence directe et la violation de l'indépendance de la Turquie (indépendance rachetée au prix du sang français), par leur présence au conseil des ministres du 18 juillet, et par l'étrange et inqualifiable déclaration au moyen de laquelle ces messieurs ont cru pouvoir dégager la responsabilité de Reschid-Pacha en l'assumant tout entière sur eux et en voulant ainsi la liberté d'action des ministres du Sultan. M. Thouvenel finit en se référant à la note identique du 25 juin qui rend la Porte seule responsable de l'exécution dans les Principautés du firman de convocation des Divans *ad hoc*. Quant au fond même de la question, M. Thouvenel réserve l'opinion et la décision de son gouvernement.

M. de Boutenief est également protesté, mais en des termes plus modérés et plus restrictifs que l'ambassadeur de France. Il se borne à répéter et confirmer la déclaration contenue dans la note identique, qu'il considère la Porte comme entièrement et exclusivement responsable de l'application qu'aura reçue le firman de convocation des Divans *ad hoc*, en ce qui concerne l'élection des députés. Le ministre de Sardaigne et le chargé d'affaires de Prusse ont suivi l'exemple de leurs collègues de France et de Russie, et ont exprimé leur désapprobation des deux documents qui ont été échangés dans la soirée du 18 entre Reschid-Pacha et les représentants d'Angleterre et d'Autriche. Je vous envoie avec cette lettre une copie presque textuelle de ces deux curieuses pièces : la première contient une proposition de la Porte d'ajourner de nouveau les élections à quinze jours; par la seconde lord Stratford et M. de Prokesch rejettent cette proposition et prennent l'engagement de partager avec la Porte la responsabilité des conséquences que peut avoir pour elle le refus de satisfaire aux vœux et aux demandes de la France.

La conduite tortueuse et à double face que, dès son entrée au Ministère, Reschid-Pacha a cru devoir adopter dans cette question des Principautés, fait aussi peu d'honneur à son caractère d'homme d'Etat qu'à son patriotisme. S'il croit que les intérêts de son pays sont sérieusement menacés par la perspective de l'union, il aurait dû avoir le courage de le dire hautement et de se déclarer sans détour, sans ambage, pour la politique qui tend à écarter cette union à tout prix; il aurait dû agir ainsi au risque de compromettre sa position personnelle et de descendre encore une fois, mais avec honneur de ce faite du pouvoir auquel il tient tant. Qu'aurait-il gagné en voulant contenter tout le monde, si ce n'est de mécontenter tout le monde, comme c'est

le cas dans la présente occasion. Aux ambassades d'Angleterre et d'Autriche on lui reproche d'avoir aggravé la situation par un manque complet de fermeté et de sincérité; tandis que les autres représentants l'accusent, et non sans raison, de leur avoir, jusqu'au dernier moment, donné le change sur la détermination à laquelle il devait s'arrêter. C'est ainsi qu'il a désapprouvé plus d'une fois les excès de zèle auxquels s'est laissé aller le prince Vogoridès; qu'il lui a donné, dans ses conversations avec des membres du corps diplomatique, les épithètes les moins flatteuses, tandis qu'il le laissait faire en applaudissant, à part soi, aux résultats défavorables à l'union que devait avoir sa conduite. Le lendemain même du jour où l'on avait décidé de passer outre sans tenir compte des plaintes et des réclamations de la France, le jour même où les élections devaient commencer en Moldavie, Reschid-Pacha ne disait-il pas à des diplomates que la résolution de la veille avait mécontentés : « après tout les élections ne sont pas encore faites, et bien qu'elles soient fixées pour aujourd'hui, il serait possible que Vogoridès les ajournât, faute d'ordre exprès et formel d'y procéder de notre part. » Samedi, le conseil rejetait les demandes de la France. Dimanche, un messenger de Reschid-Pacha se présentait chez M. Thouvenel et se confondait au nom du grand-vizir en protestations pour la France et son ambassadeur. On devine l'accueil que M. Thouvenel fit au message aussi bien qu'au messenger. Voilà précisément ce dont se plaint la France et avec raison. Elle ne demandait pas que Reschid-Pacha se fit le séide et de l'union. Elle ne lui demandait qu'un peu de loyauté dans la manière dont seraient préparées et conduites les élections, et c'est cette loyauté qu'elle n'a pu obtenir. Si Reschid-Pacha, qui ne peut plus tarder de rentrer dans la vie privée, ne fût-ce que pour quelques mois, n'y rentre qu'après avoir vu considérablement diminuer le nombre de ses partisans et de ses admirateurs, il ne devra s'en prendre qu'à lui-même et à cette *inconsistance* dont les Anglais font le défaut capital des hommes politiques. Le plus terrible ennemi de tout ambitieux, c'est lui-même.

Voici les deux pièces diplomatiques échangées dans la soirée du 18 entre Reschid-Pacha et les représentants de l'Angleterre et de l'Autriche :

I.

« LL. EE. l'ambassadeur d'Angleterre et l'internonce d'Autriche s'étant rendus au *yali* (maison de campagne) de S. A. le Grand-Visir, où se trouvait le ministre des affaires étrangères, Reschid-Pacha saisit cette occasion pour leur exposer ce qui suit :

« Les efforts de la Sublime-Porte pour aplanir le différend qui s'est élevé relativement aux élections de Moldavie étant restés infructueux, et des dépêches télégraphiques parvenues aux ambassadeurs de France et d'Angleterre étant susceptibles d'une interprétation divergente au sujet de l'entente entre les gouvernements français et anglais sur l'ajournement à huit jours des élections, ajournement qui expire aujourd'hui, la Sublime-Porte propose un nouveau délai de quinze jours pour avoir le temps d'obtenir par le télégraphe des éclaircissements sur cette entente.

II.

« L'ambassadeur d'Angleterre et l'internonce d'Autriche, tout en rendant justice à la Sublime-Porte pour ses efforts tendant à concilier le différend qui a surgi au sujet des élections de Moldavie, efforts auxquels il a été pleinement répondu de leur part, rappellent les inconvénients qui résulteraient d'un pareil retard, et regrettent que l'on ait refusé le meilleur moyen d'entente à cet égard.

« L'Ambassadeur d'Angleterre déclare en son particulier que le sens des dépêches lui semble suffisamment clair, et qu'il n'en appert nullement que l'idée d'un nouvel ajournement des élections soit dans la contemplation (*sic*) de son Gouvernement. L'internonce d'Autriche partage sur ce point l'opinion de son collègue d'Angleterre. En conséquence, ils ont conclu l'un et l'autre que la Porte ne peut pas accorder un nouvel ajournement sans sortir de la position qui lui est assignée par le prince du Traité de Paris, œuvre commune des Puissances, et ils ajoutent qu'ils ne reculent devant aucune responsabilité qui rejaillirait pour la Porte de ce refus d'ajournement.

» Emirghian, le 18 juillet 1857.

» L. STRATFORD DE REDCLIFFE.

» Baron de PROKESCH VAN OSTEN.

Avant de finir, je dois vous signaler un fait d'un autre ordre, mais qui a bien aussi son importance. L'Archevêque de Philippopoli, accusé de sentiments hostiles et malveillants à l'égard des populations bulgares soumises à sa juridiction ainsi que de nombreux abus de pouvoir, exaction, etc., a comparu hier avec ses accusateurs bulgares devant le grand conseil de justice. C'est en vain que le Patriarche grec avait réclamé pour l'Archevêque le droit d'être jugé par ses pairs. Les Turcs savent bien ce que valent les juges qui siègent au *trés-saint Synode* et ils ont voulu donner ample satisfaction aux Bulgares en traduisant l'Archevêque devant le Tribunal suprême musulman; et en sautant ainsi à pieds joints par-dessus les privilèges et immunités de l'Eglise grecque. Pauvre Eglise! tu n'as que ce que tu mérites! Kiamil-Pacha, président du conseil, a donné lecture de l'acte d'accusation. Le premier grief élevé par ses ouailles bulgares à la charge de l'Archevêque de Philippopoli c'est d'avoir fait contre elles des rapports tendant à les représenter comme prêts à demander par la force à la Porte la reconnaissance de leur autonomie.

Un autre Archevêque de Bulgarie attend aussi à Constantinople le moment de rendre compte de sa conduite. C'est M^r de Fournovo. Les accusations qui s'élèvent contre lui sont bien plus graves que celles qui pèsent sur son collègue de Philippopoli. Il s'agit, non-seulement d'exactions pécuniaires, mais aussi de violences et d'immoralités d'une autre nature, qui prouveraient, si elles étaient établies, que le vœu de chasteté n'est pas précisément celui qu'observent le plus scrupuleusement les prélats de l'Eglise grecque.

Constantinople, le 29 juillet.

Dans la nuit du 27 au 28, une longue dépêche télégraphique du comte Walewski est arrivée au palais de France. L'ambassadeur de l'Empereur est invité à demander l'annulation des élections de Moldavie, et en cas de refus de la Porte, M. Thouvenel a ordre de rompre ses relations diplomatiques et de demander ses passeports.

Conformément à cette dépêche, l'ambassadeur de France a fait remettre dans la soirée d'hier, par un *simple cavass de l'ambassade*, à Ali-Ghalib-Pacha, une note officielle sous forme d'*ultimatum*, par laquelle, après avoir récapitulé les actes indignes qui ont signalé l'administration du prince Vogoridès et rappelé sa conduite déloyale dans l'affaire des élections, il demande l'annulation de ces élections et somme la Porte de lui répondre péremptoirement dans le plus bref délai.

29 juillet, huit heures du soir.

Le départ du bateau ayant été retardé de 24 heures, sur la demande de M. Thouvenel, je puis encore vous informer de ce qui s'est passé dans la journée. A l'aube du jour Reschid-Pacha a envoyé un de ses secrétaires particuliers chez lord Redcliffe et M. de Prokesch pour les engager à se concerter en-

Physique et Mathématiques (Section des Lettres). — Alfred Chudeau.

Histoire et Géographie (les deux sections réunies). — Alfred Chudeau, Henri Rolland.

Récitation Intelligente (les deux sections réunies). — Alfred Chudeau, Georges Persac.

Langues Vivantes. — Allemand. — Paul Bugnet.

Anglais. — Alfred Chudeau, Aristide Simon.

CLASSE DE QUATRIÈME. — Excellence du 1^{er} Semestre. — Jules Bonnemère, Félix Angibault.

Thème Latin. — Jules Bonnemère, Félix Angibault.

Langue Grecque. — Jules Bonnemère, Félix Angibault.

Grammaire Comparée. — Félix Angibault, Jules Bonnemère.

Version Latine. — Jules Bonnemère, Léon Hourdel.

Arithmétique et Notions de Géométrie. — Jules Bonnemère, Félix Angibault.

Histoire et Géographie. — Félix Angibault, Jules Bonnemère.

Récitation Intelligente. — Félix Angibault, Léon Hourdel.

CLASSE DE CINQUIÈME. — Excellence du 1^{er} Semestre. — Georges Servain, Edouard Joly.

Thème Latin. — Georges Servain, Edouard Joly.

Langue Française. — Georges Servain, Albert Guillot.

Langue Grecque. — Edouard Joly, Georges Servain.

Version Latine. — Edouard Joly, Georges Servain.

Arithmétique. — Edouard Joly, Albert Bourdon.

Histoire et Géographie. — Edouard Joly, Georges Servain.

Récitation Intelligente. — Georges Servain, Edouard Joly.

CLASSE DE SIXIÈME. — Excellence du 1^{er} semestre. — Emile Proust, Charles Majesté.

Thème latin. — Jules Eveno, Raoul Boissier.

Langue française. — Emile Proust, Charles Majesté.

Langue grecque. — Emile Proust, Edmond Gautier.

Version latine. — Charles Majesté, Gustave Cathelineau.

Arithmétique. — Edmond Gautier, Louis Beyer.

Histoire et Géographie. — Raoul Boissier, Emile Proust.

Récitation intelligente. — Emile Proust, Raoul Boissier.

Écriture. — Gustave Cathelineau, Georges Berger.

CLASSE DE SEPTIÈME. — Excellence du 1^{er} semestre. — Charles Ménier, Robert Vacquier.

Langue française. — Charles Ménier, Louis Oger.

Langue latine. — Charles Ménier, Louis Oger.

Arithmétique et principes de dessin linéaire. — Charles Ménier, Louis Oger.

Histoire. — Charles Ménier, Ernest Courtois.

Géographie. — Charles Ménier, Ernest Courtois.

Récitation intelligente. — Louis Girard, Charles Ménier.

Écriture. — Ernest Courtois, Charles Ménier.

INSTRUCTION PRIMAIRE SPÉCIALE.

Premier Cours. — Division de la deuxième année.

Excellence du 1^{er} semestre. — Charles Sartoris, Gustave Maupoint.

Grammaire et style. — Composition française. — Narration. — Rapports. — Lettres. — Charles Sartoris, Gustave Maupoint.

Mathématiques usuelles et appliquées. — Mécanique et arpentage. — Gustave Maupoint, Charles Sartoris.

Physique. — Chimie. — Histoire naturelle. — Charles Sartoris, Victor Fischer.

Histoire et Géographie. — Charles Sartoris, Gustave Maupoint.

Dessin linéaire. — Écriture. — Comptabilité. — Charles Sartoris, Edmond Grellet, Victor Fischer.

Langue anglaise. — Victor Fischer.

Récitation intelligente. — Gustave Maupoint, Charles Sartoris.

Division de la première année. — Excellence du 1^{er} semestre. — Prosper Sanzay, Gustave Frenzer.

Grammaire et style. — Prosper Sanzay, Gustave Frenzer.

Mathématiques usuelles. — Arpentage. — Camille Pasquier, Prosper Gouby.

Élément de physique et d'histoire naturelle. — Prosper Gouby, Anatole Berthe.

Histoire et géographie. — Clément Brossard, Prosper Sanzay.

Écriture. — Comptabilité. — Charles Guy, Prosper Sanzay.

Langue anglaise. — Prosper Sanzay, Gustave Besnard.

Dessin linéaire. — Anatole Berthe, Louis Per-

Récitation intelligente. — Charles Guy, Gustave Frenzer.

Deuxième cours primaire. — Division de la 2^e année. — Excellence du 1^{er} semestre. — Emile Bourdon, Eugène Beslot.

Langue française. — Grammaire. — Orthographe. — Analyse. — Eugène Beslot, Emile Bourdon.

Arithmétique usuelle. — Système décimal. — Alfred Sergé, Emile Corbineau.

Histoire et Géographie. — Eugène Beslot, Emile Bourdon.

Écriture et principes de dessin linéaire. — Emile Bourdon, Eugène Beslot.

Lecture intelligente avec explication. — Emile Bourdon, Eugène Beslot.

Récitation intelligente. — André Delaunay, Léon Barrabant.

Division de la première année. — Excellence du 1^{er} semestre. — Gaston Marchant, Eugène Buleau.

Langue française. — Grammaire. — Orthographe. — Analyse. — Léon Duveau, Gaston Marchant.

Arithmétique. — Système décimal. — Léon Duveau, Eugène Buleau.

Histoire et Géographie. — Edouard Cosnard, Gaston Marchant.

Écriture. — Gaston Marchant, Eugène Buleau.

Lecture intelligente. — Gaston Marchant, Léon Duveau.

Récitation. — Edouard Cosnard, Emile Bardou.

Troisième cours primaire. — Division de la 2^e année. — Excellence du 1^{er} semestre. — Valentin Neveu, Adolphe Legué.

Langue française. — Adolphe Legué, Auguste Fontaine.

Calcul. — Auguste Fontaine, Guy Lemonnier.

Histoire. — Adolphe Legué, Auguste Fontaine.

Géographie. — Adolphe Legué, Paul Huard.

Lecture. — Adolphe Legué, Auguste Fontaine.

Écriture. — Auguste Fontaine, Adolphe Legué.

Récitation. — Adolphe Legué, Emile Capretz.

Division de la première année. — Excellence du 1^{er} semestre. — Ambroise Gilbert, Auguste Bardou.

Principes de grammaire. — Ambroise Gilbert, Ernest Delarue.

Lecture. — Charles Barbier, Ernest Delarue.

Écriture. — Auguste Delalande, Victor Bangé.

Calcul. — Ambroise Gilbert, Charles Barbier.

Principes d'histoire et de géographie. — Ambroise Gilbert, Victor Bangé.

Récitation. — Gilbert Ambroise, Charles Barbier.

DESSIN. — Première division. — Urbain Langlois, Paul Perrot.

Deuxième division. — Edgard de Saint-Bazile, Raymond Lemoine.

MUSIQUE VOCALE. — Ernest Taillebois, Emile Buleau.

Deuxième Division. — Fernand Bersoullé, Ambroise Gilbert.

MUSIQUE INSTRUMENTALE. — Prix exceptionnel décerné à l'élève. — Edmond Charbonneau.

Première Division. — Théodule Hurtault, Edmond Grellet.

Deuxième Division. — Alphonse Renard, Aristide Simon.

Troisième Division. — Henri Thiffoine, Louis Fraimbaut.

PRIX PARTICULIERS. — Accordés aux Éléves qui ont fourni le plus de témoignages de satisfaction. — Classes Supérieures. — Edouard Tassé.

Classes de Grammaire. — Jules Bonnemère, Alphonse Renard, Albert Bourdon, Edouard Joly, Emile Peltier, Louis Raguideau, Georges Servain, Emile Proust, Raoul Boissier, Louis Girard, Charles Ménier, Gustave Maupoint, Charles Barbier, Raoul Sevin, Georges Bores, Ambroise Gilbert.

ESCRIME. — Première Division. — Georges Guérin.

Deuxième Division. — Edgard De Saint-Bazile.

Dimanche soir, il y avait fête à la Visitation à l'occasion de la bénédiction d'une statue de la Vierge qu'on avait placée au-dessus de la principale porte d'entrée de l'église. Le soir, à 9 heures, au milieu d'un grand concours de curieux, le portail a été illuminé, et après des chants religieux et des cantiques, des feux de Bengale ont terminé la fête.

Les audiences du Tribunal de commerce de Saumur n'auront lieu que de quinzaine en quinzaine, à partir du 7 septembre prochain, jusqu'au 2 novembre suivant.

Encore un incendie; c'est le troisième depuis 15 jours.

Hier soir, à 5 heures, le tambour et les clairons appelaient au secours: le feu venait de se déclarer à l'Hôtel de France, dans les magasins à fourrage. Déjà une épaisse fumée s'élevait au-dessus des toits. Dans un instant les pompes de la ville, de l'Ecole et du chemin de fer arrivèrent sur le lieu du sinis-

tre, et grâce à l'activité et au zèle de tous, au bout d'une heure on était maîtres du feu. Les autorités civiles et militaires étaient accourues au premier cri d'alarme.

Nous voudrions pouvoir citer les noms de toutes les personnes qu'on a vues travaillant au milieu des flammes. Mais nous ne le pouvons: outre un grand nombre de jeunes gens de l'Ecole et du Château qui n'ont pas quitté le foyer de l'incendie, il en est une foule de la ville dont les noms nous échappent ou qui nous sont inconnus. Toutefois, nous avons reconnu MM. Terrien, Carré, Dupays, Chevalier, Prêtre, Pillet, Ouvrard, Montmusseau, Gouby, qui, avec un dévouement et une intelligence au-dessus de tout éloge, dirigeaient les travaux.

Puissions-nous bientôt connaître tous les autres, afin de les signaler à la reconnaissance publique.

On parle de deux accidents qui seraient arrivés: un soldat du Château blessé, mais sans gravité, et un palefrenier, le sieur Rattier, tombé dans les décombres fumants et presque asphyxié. — On le dit mieux ce matin.

On impute encore ce sinistre à l'imprudence de fumeurs. La perte est évaluée approximativement à 6,000 fr. Tout était assuré.

M^{me} veuve Lechat nous écrit, au moment de mettre sous presse, et remercie toutes les personnes qui ont montré tant de zèle et d'empressement à sauver sa propriété.

Nous apprenons qu'un incendie a eu lieu hier à Balloire, commune de Meron. Les détails nous manquent.

Pour la chronique locale: P.-M.-E. GODET.

COUR D'ASSISES DE LA SEINE.

AFFAIRE DU COMLOT CONTRE LA VIE DE L'EMPEREUR.

Suite de l'audience du 7 août.

Après la réplique de M^e DESMARETS, la cour délibère sur les conclusions qui ont été posées par M^e Floquet, tendant à faire poser une question nouvelle comme résultant des débats et rend un arrêt par lequel elle rejette ces conclusions, aucun fait nouveau n'étant résulté des débats.

M. LE PRÉSIDENT, après avoir demandé aux accusés s'ils ont quelque chose à ajouter à leur défense, résume les débats.

A cinq heures, le jury entre dans la salle de ses délibérations; à cinq heures quarante minutes il rapporte son verdict. Les trois accusés sont déclarés coupables; il y a des circonstances atténuantes en faveur de Grilli et Bartolotti.

En conséquence, la cour, après avoir délibéré, condamne Paolo Tibaldi à la peine de la déportation; Giuseppe Bartolotti et Paolo Grilli à quinze ans de détention.

Les accusés entendent cet arrêt sans manifester d'émotion et se retirent en silence.

A six heures, l'audience est levée.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Marseille, 10 août. — Les nouvelles de Gènes du 8 apprennent l'exécution de deux forçats et la continuation de l'effervescence qui s'est manifestée dans le bague. Un complot a été découvert qui avait pour but l'évasion des forçats à l'aide du meurtre des gardiens. Deux officiers ont été l'objet d'une tentative d'assassinat.

La Gazette del Popolo dit que les galériens sont furieux de l'insuccès de la dernière conspiration, parce que Mazzini leur avait fait espérer leur délivrance.

Havas.

BOURSE DU 8 AOUT.

3 p. 0/0 hausse 05 cent. — Fermé à 66 95.
4 1/2 p. 0/0 hausse 50 cent. — Fermé à 95 50.

BOURSE DU 10 AOUT.

3 p. 0/0 baisse 05 cent. — Fermé à 66 90.
4 1/2 p. 0/0 baisse 40 cent. — Fermé à 95 10.

Marché de Saumur du 8 Août.

Froment (hec. de 77 k.)	21 35	Graine de luzerne.	80 —
2 ^e qualité, de 74 k.	20 50	— de colza . . .	50 —
Seigle	10 40	— de lin	26 —
Orge	14 20	Amandes en coques	—
Avoine (entrée) . . .	10 —	(l'hectolitre) . . .	—
Fèves	—	— cassées (50 k)	120 —
Pois blancs	32 —	Vin rouge des Cot.,	—
— rouges	50 —	compris le fût,	—
— verts	—	1 ^{er} choix 1836.	150 —
Cire jaune (30 kil)	220 —	2 ^e —	120 —
Huile de noix ordin.	90 —	3 ^e —	100 —
— de chenevis . . .	55 —	— de Chinon . . .	100 —
— de lin	60 —	— de Bourgueil .	150 —
Paille hors barrière.	25 15	Vin blanc des Cot.,	—
Foin	40 87	1 ^{re} qualité 1836	150 —
Luzerne	38 84	2 ^e —	90 —
Graine de trèfle . . .	80 —	3 ^e —	65 —

P. GODET, propriétaire-gérant.

